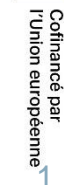


Le pôle de conservation de la BnF à Amiens, un bâtiment conçu pour la mise en sécurité des collections.



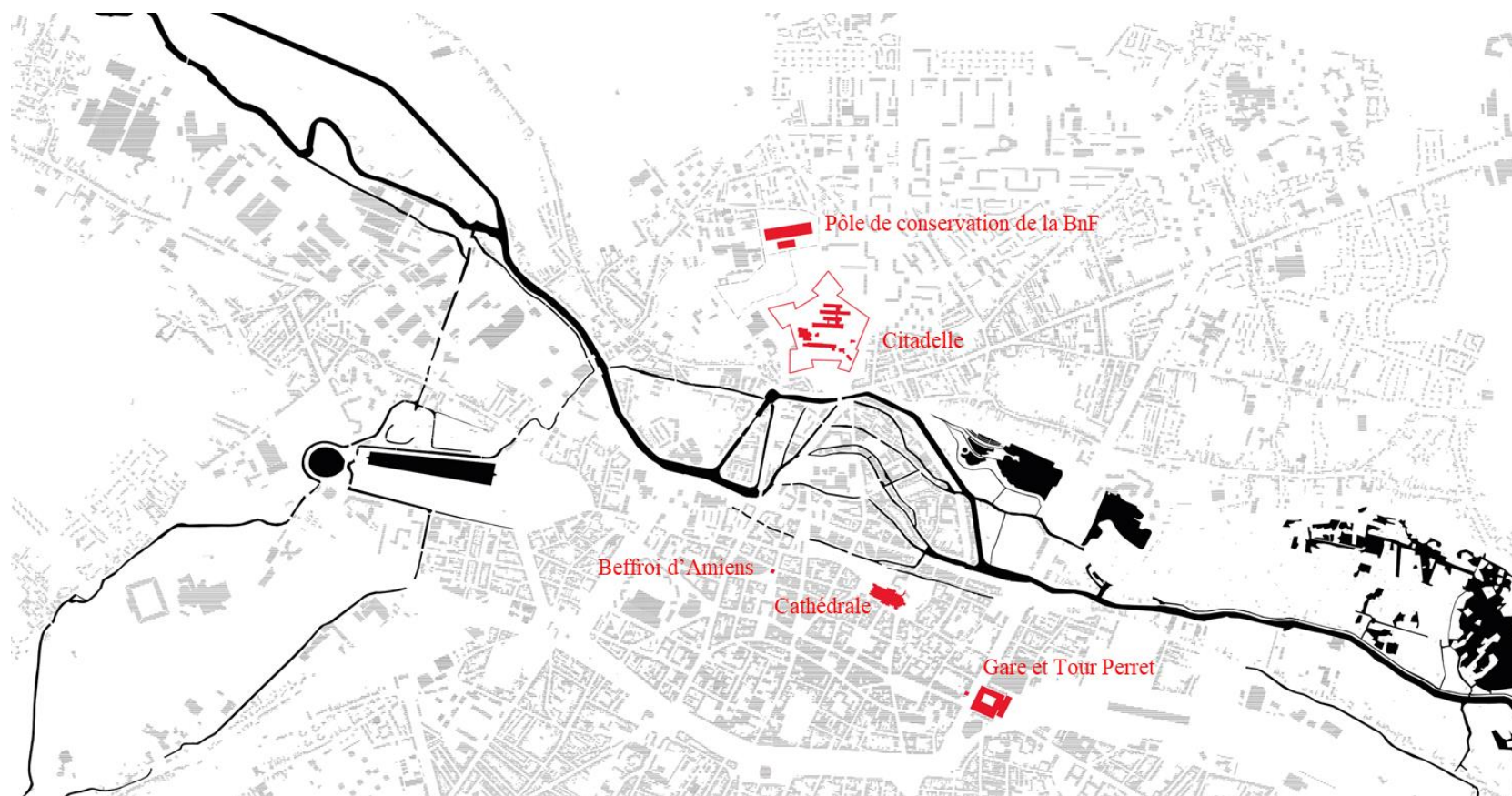
Calendrier général

| Date | | Jalon |
|-----------|-------------------|---|
| 2024 | Mars 2024 | Notification du marché de maîtrise d'œuvre TVK/Carmody-Groarke |
| | Novembre 2024 | Validation de l'APS et lancement de consultation en dialogue compétitif du marché intralogistique |
| 2025 | Avril 2025 | Réception de l'APD |
| | Juin 2025 | Réception des offres intralogistiques |
| | Août 2025 | Mise à jour de l'APD |
| | 24 Septembre 2025 | CMPI |
| | 23 Octobre 2025 | Validation de l'APD et lancement des études PRO-DCE |
| | 24 Octobre 2025 | Dépôt des dossiers du permis de construire et ICPE |
| | Fin novembre 2025 | Notification du marché intralogistique |
| 2026 | T2 2026 | Lancement de l'appel d'offres travaux |
| | Fin T3 2026 | Notification des marchés travaux |
| | T4 2026 | Démarrage du chantier |
| 2026-2029 | | Réalisation des travaux |
| 2029 | Avant fin 2029 | Réception de l'ouvrage et mise en service du site |

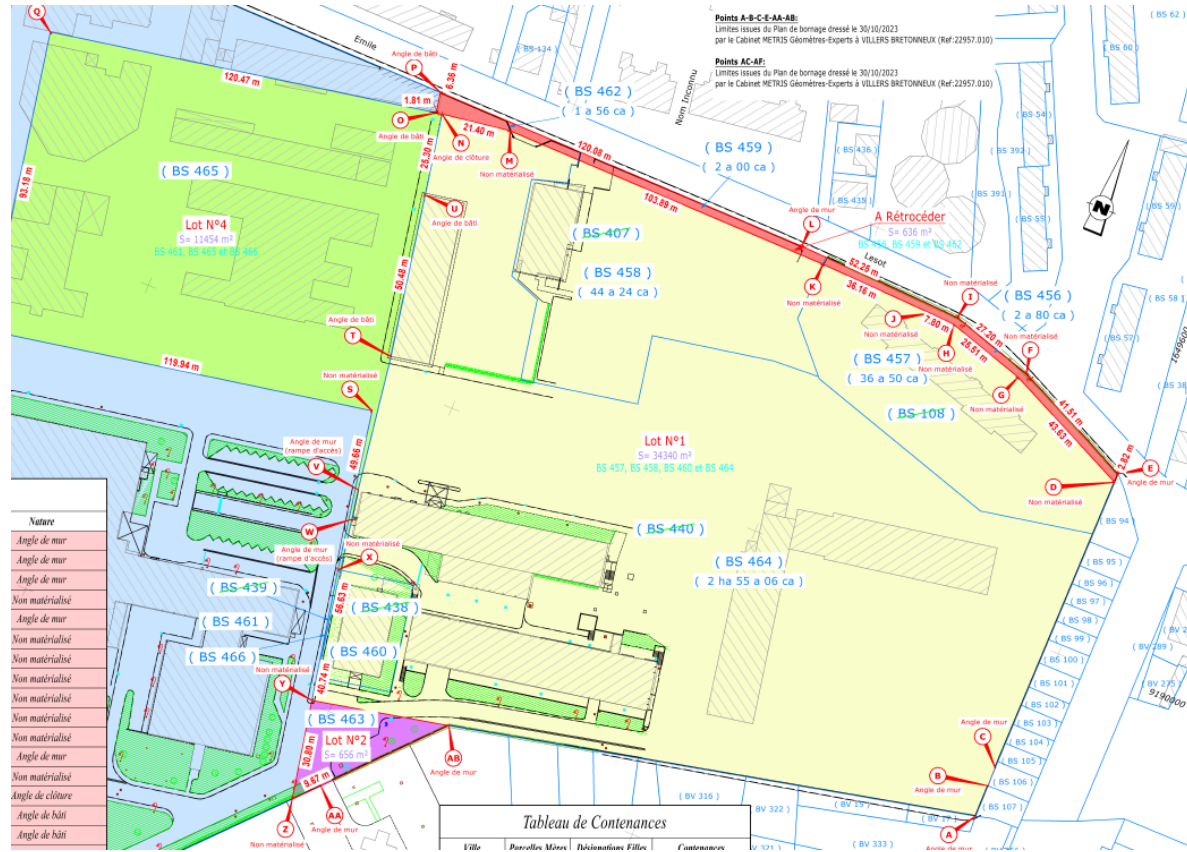
Principes urbains et paysagers, implantations des bâtiments



Le site : l'ancien CHU d'Amiens, plateau Nord

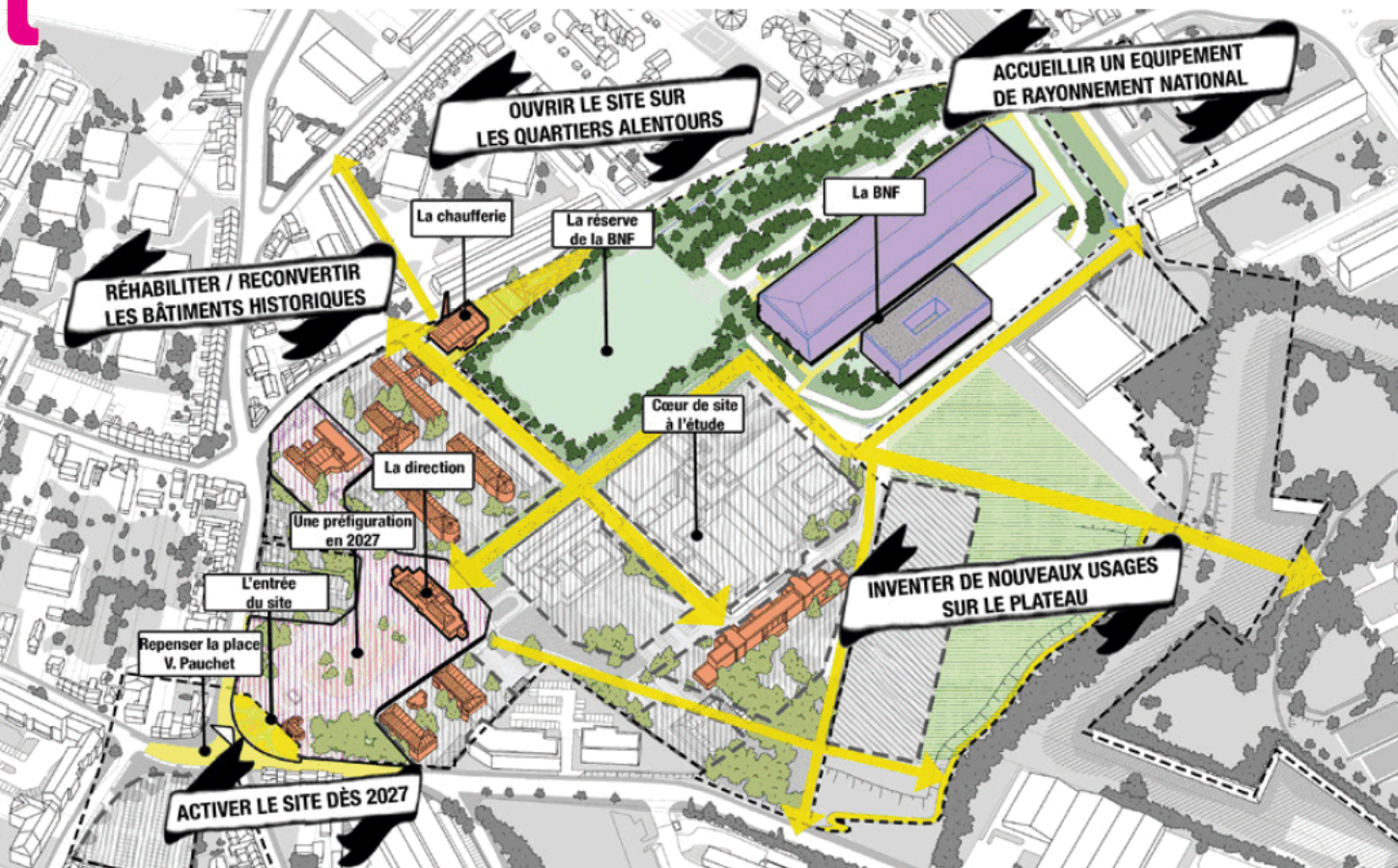


Deux parcelles : 3,5 ha et 1,15 ha, un siècle d'accroissements

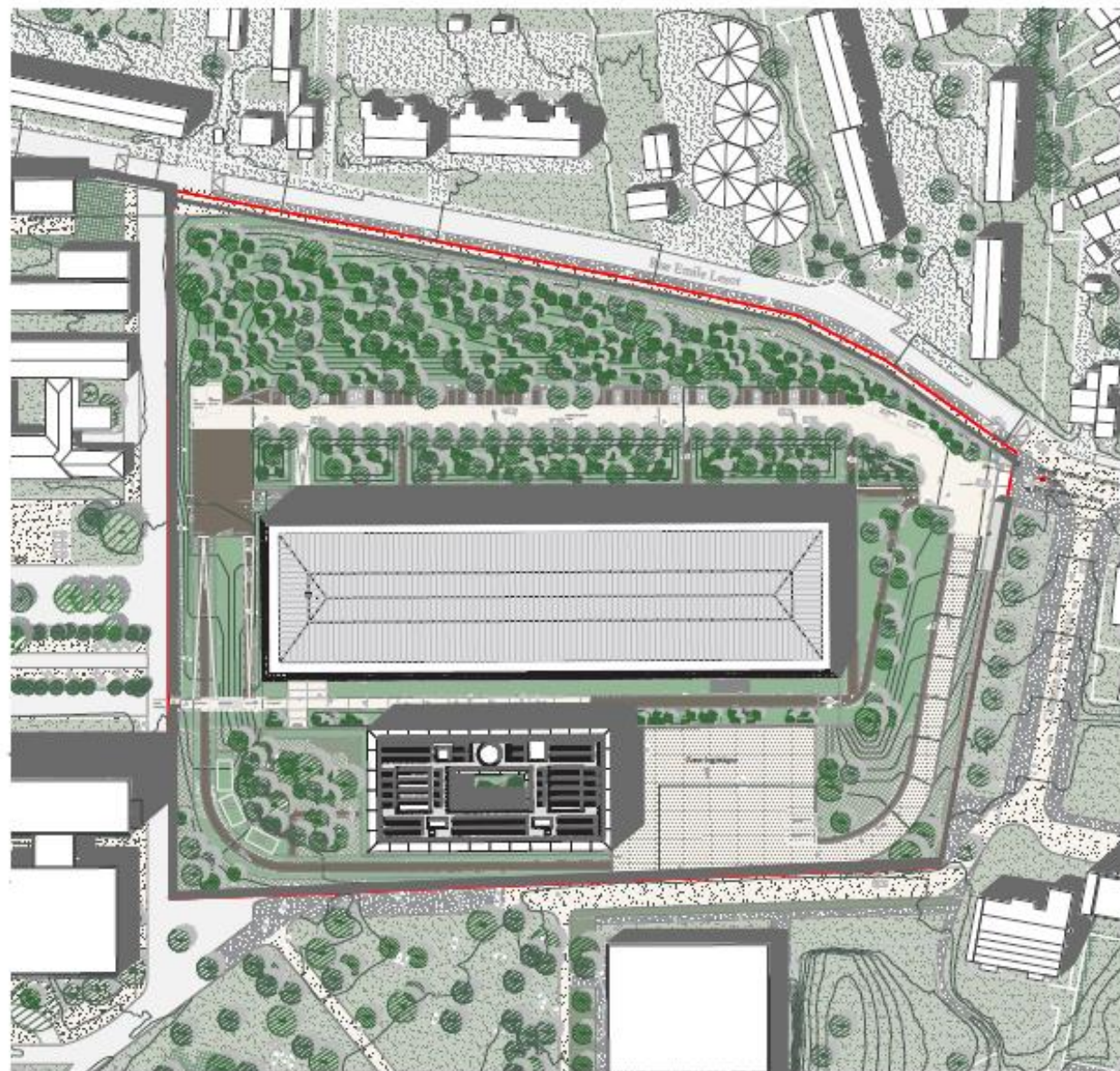
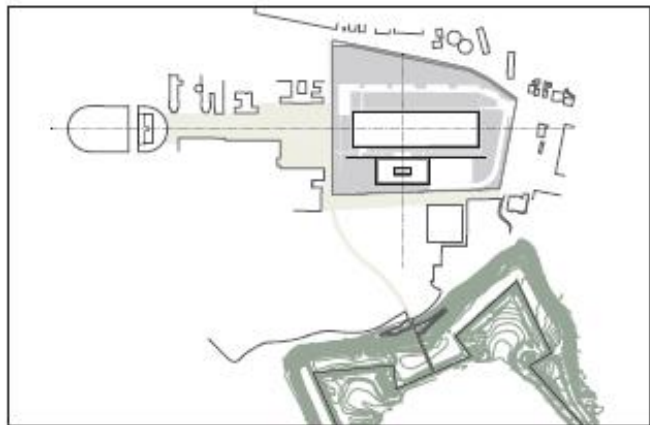


- Une parcelle de 3,5 ha pour le projet en cours
- Cession à l'Etat : 30 juin 2026
- Capacité : 260 kml (accroissements 2030-2060)
- Une réserve foncière de 1,15 ha
- Cession à l'Etat : décembre 2028
- Capacité envisagée : 260 à 280 kml

Un quartier en devenir



- Bâtiment M à distance des limites parcellaires
- Distance entre les bâtiments sup à 8m



Bâtiment M

ICPE 1530 Enregistrement

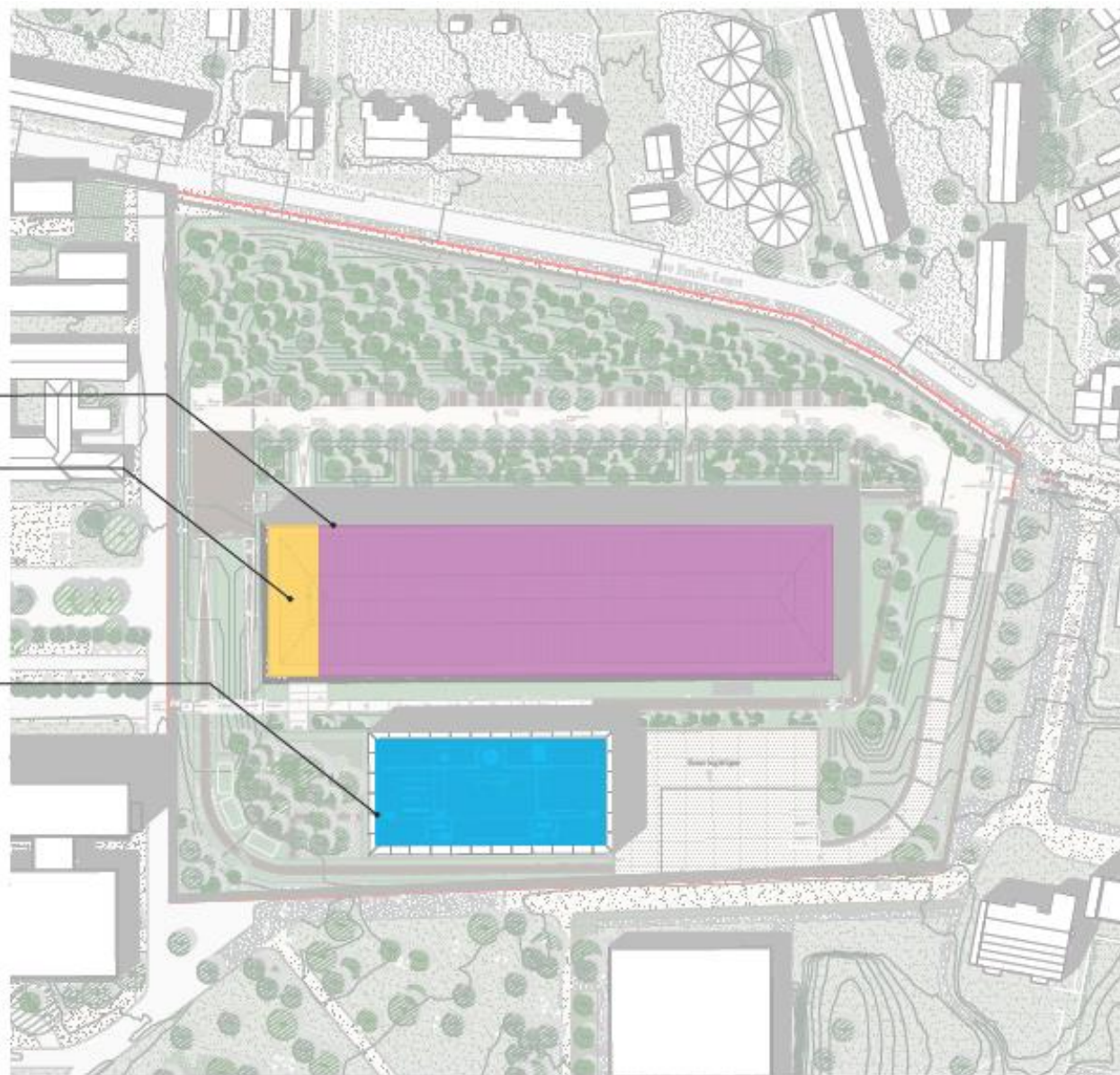
ERP 3ème catégorie Rdc et R+1

Activité de type S et L sous-catégorie 1a)

+ Code du Travail au Rdc Bas, R+2 et R+3

Bâtiment W

Code du Travail



① Magasin robotisé ICPE + ERP

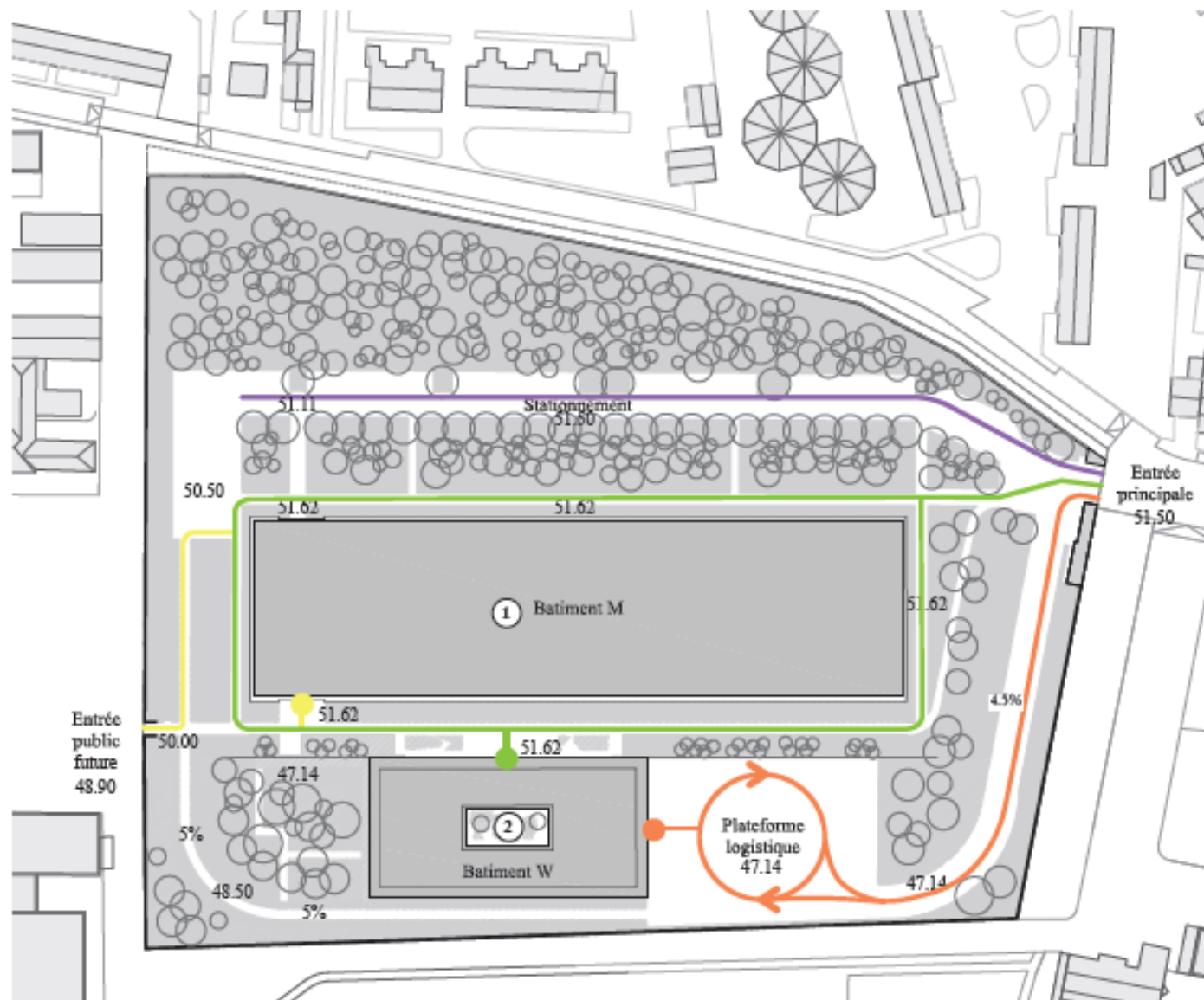
② Bâtiment ateliers et bureaux

— Flux piétons

— Accès à la visibilité sur les collections pour le public

— Flux voitures

— Flux livraison



① Magasin robotisé ICPE + ERP

② Bâtiment ateliers et bureaux

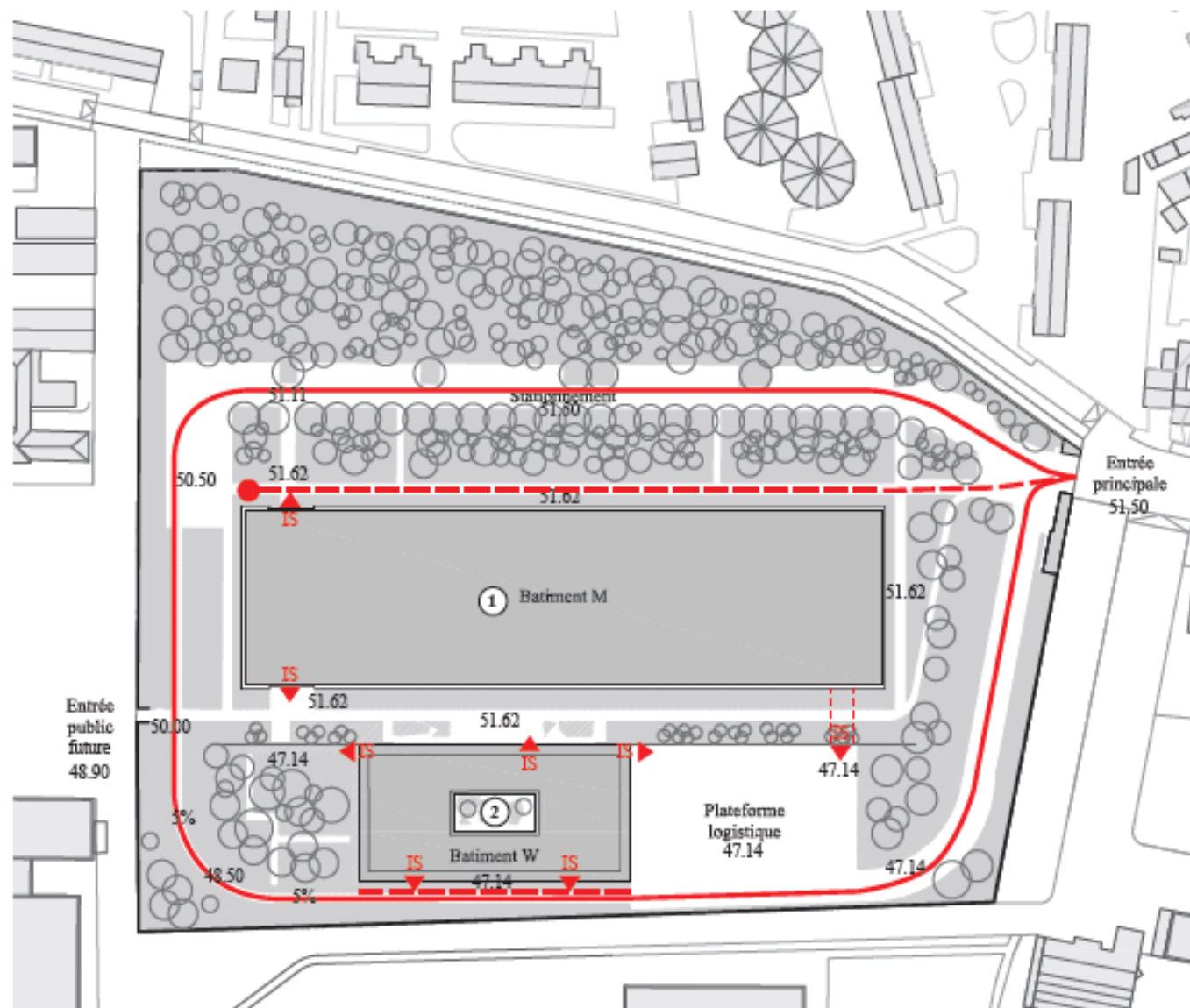
→ Circulation interne (voie engin)

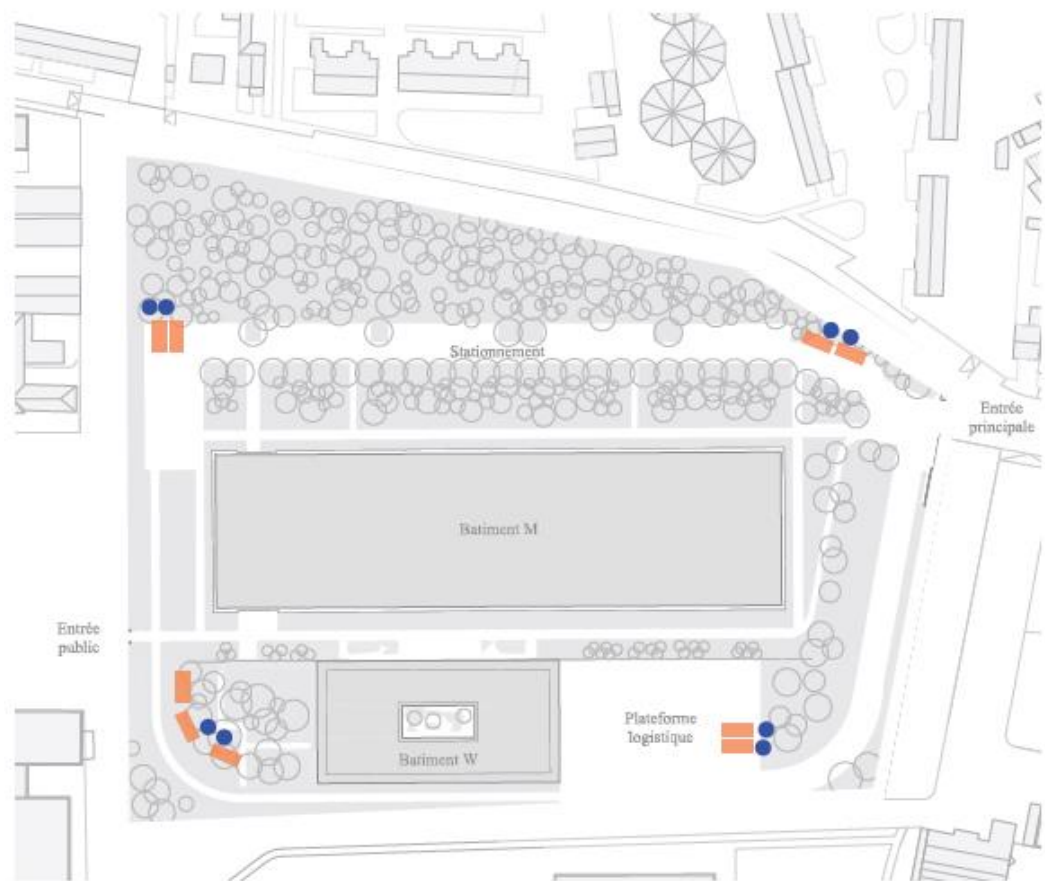
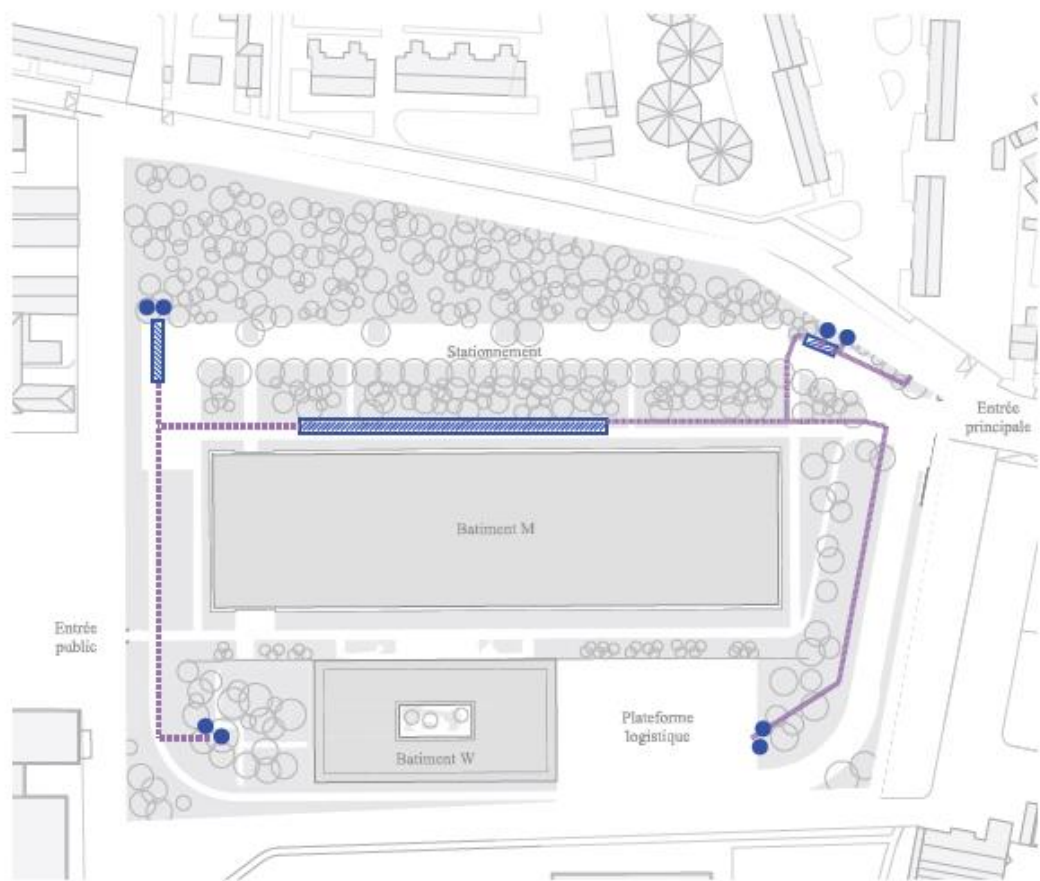
- - - Voie échelle

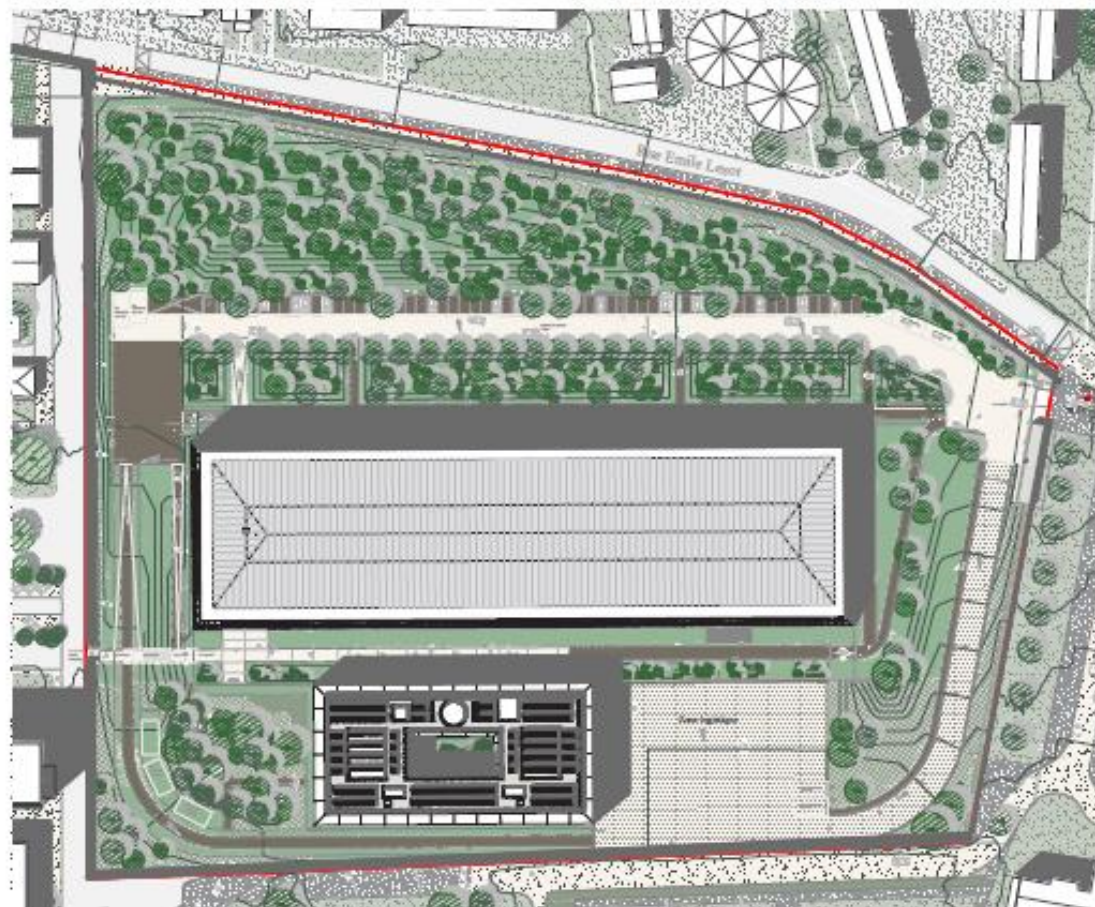
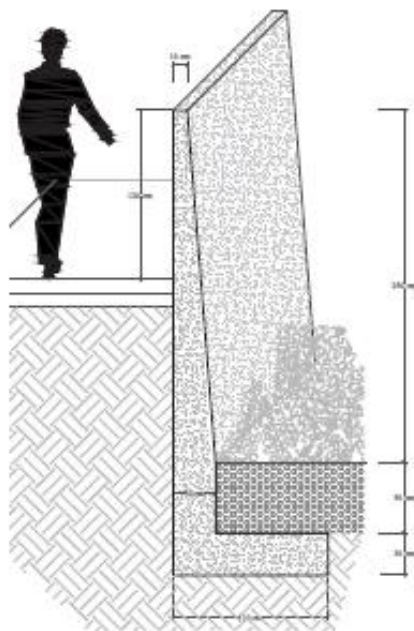
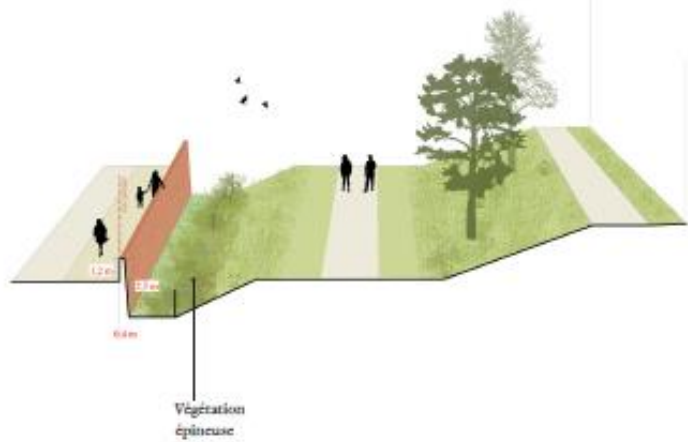
IS Dégagements

● Stationnement échelle

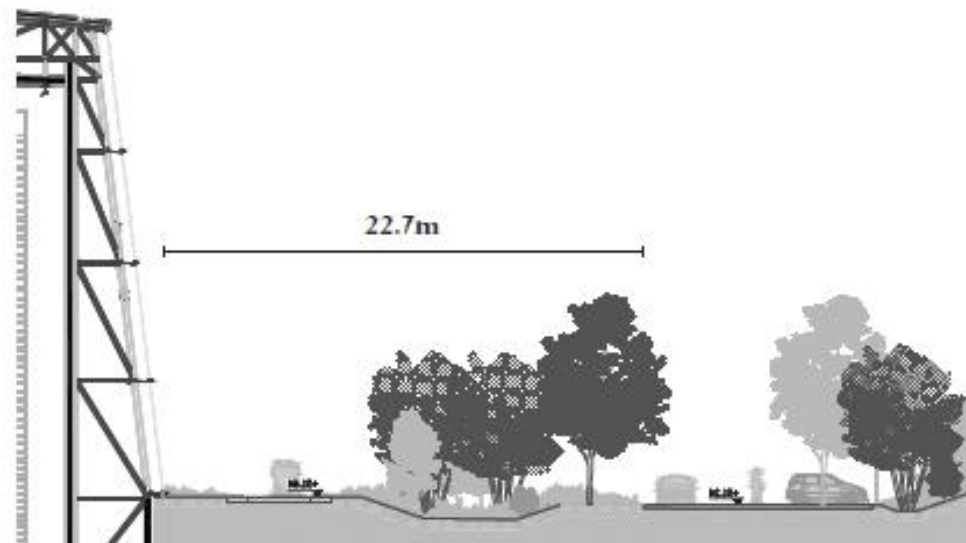
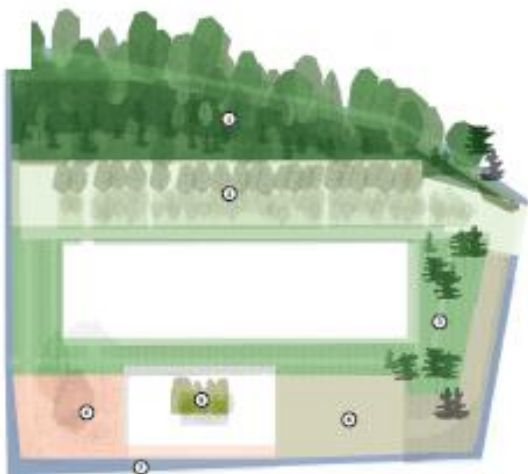
NB : des bornes rétractables sont prévues sur la voie échelle pour contrôle d'accès







- Plantations basses à proximité du bâtiment M
- Noue profonde entre la voie engin et le bât M



Dispositif paysager
de noue profonde



Accès du public

Le public s'adresse à l'agent de sûreté présent dans la guérite ou communique par visiophone avec le PC Sûreté qui dispose des commandes à distance d'ouverture / fermeture. L'agent du PC Sûreté dispose du report vidéo de ces accès et de leur environnement. L'accès principal du site doit pouvoir être équipé d'un point de contrôle Vigipirate, réalisé par 1 agent Vigipirate, avec la mise en oeuvre d'un portique de détection d'objet métallique. L'accès secondaire sera fermé en cas d'activation du contrôle Vigipirate. Le public ne circule dans les locaux que s'il est accompagné.

Accès du personnel

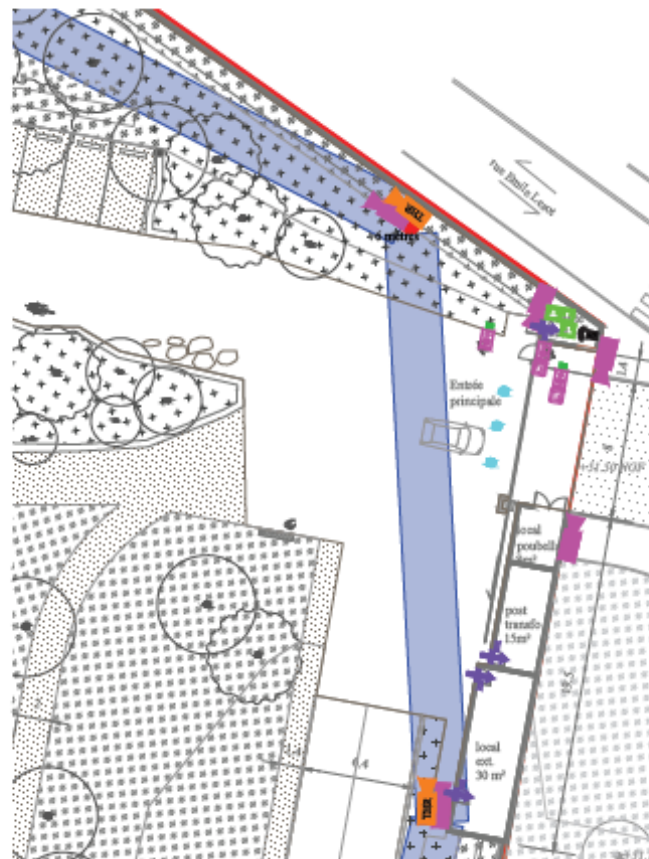
Le personnel piétons pénètre dans le site et les bâtiments par les mêmes accès équipés de lecteur de badges en entrée.

Les deux portes du sas du bâtiment tertiaire sont motorisées à destination des PMR.

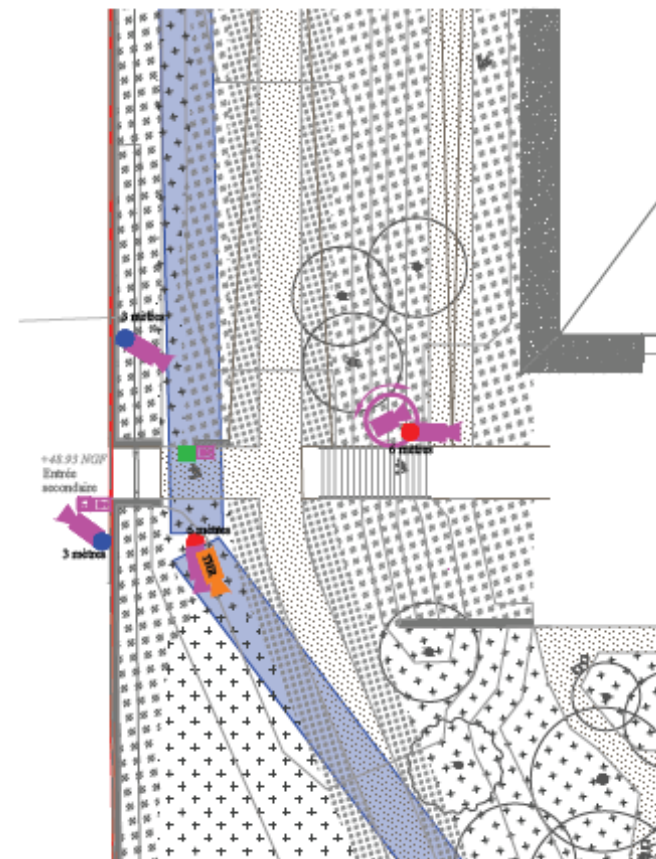
Accès des prestataires

Les prestataires longue durée sont dotés d'un badge leur permettant d'accéder de la même manière que le personnel, alors que les prestataires occasionnels sont considérés comme du public.

Entrée principale



Entrée secondaire



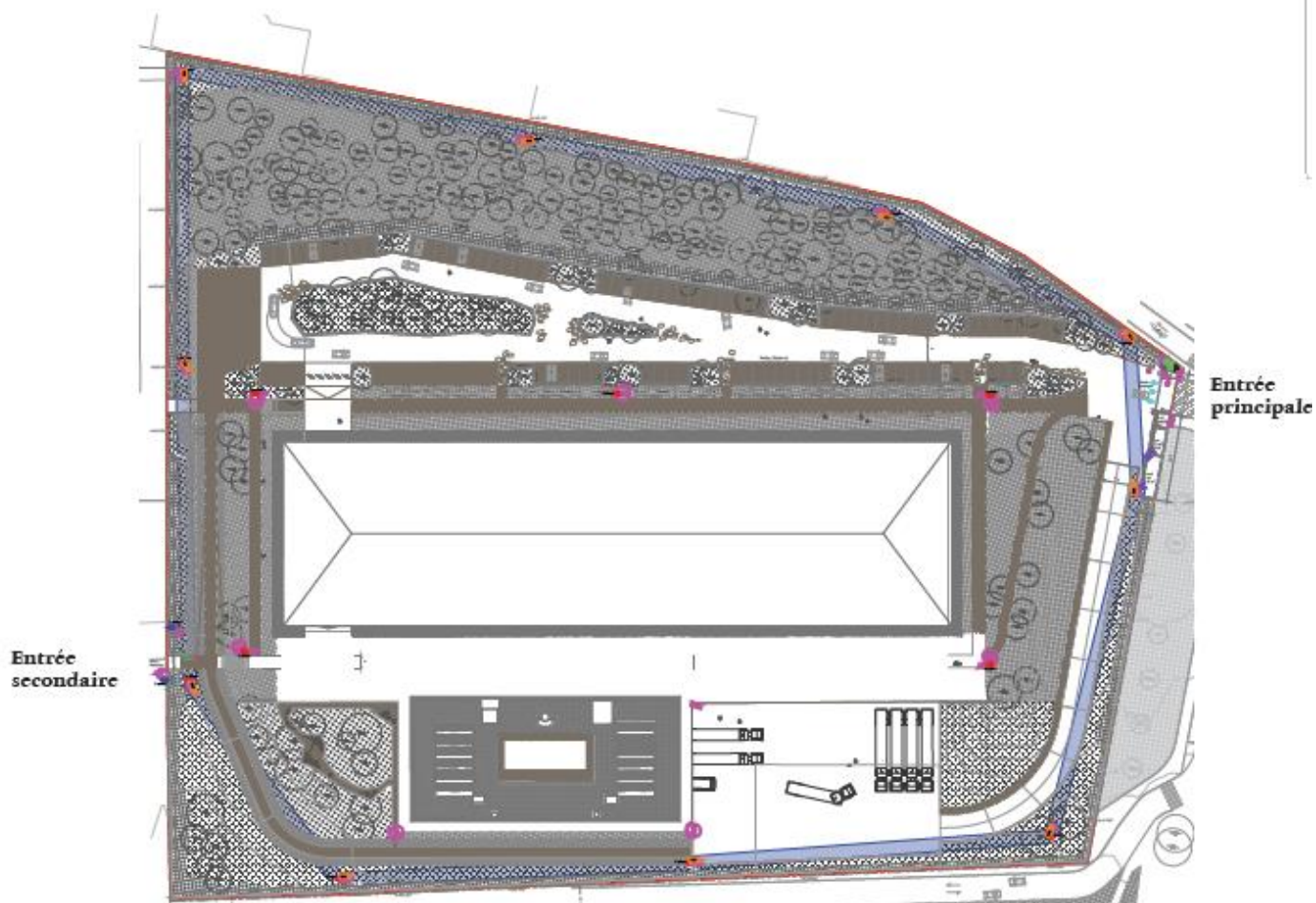


Vue depuis la rue Emile Lesot (entrée principale au nord-est)

Tous les accès (piétons et véhicules) sont prévus équipés de caméras à finalité d'identification, associées à un éclairage extérieur. Les équipements de sûreté active mis en oeuvre au niveau des abords du site sont les suivants :

- Contrôle d'accès
- Visiophones
- Vidéoprotection des espaces suivants :
 - Périmétric : Caméras thermiques et caméras fixes
 - Espaces extérieurs : Dômes motorisés
 - Parcelle destinée à future extension : Caméra fixe
 - Façades du bâtiment : Caméras fixes
 - Tous les accès piétons et véhicules au site et au bâtiment, y compris les issues de secours :
Caméras fixes.

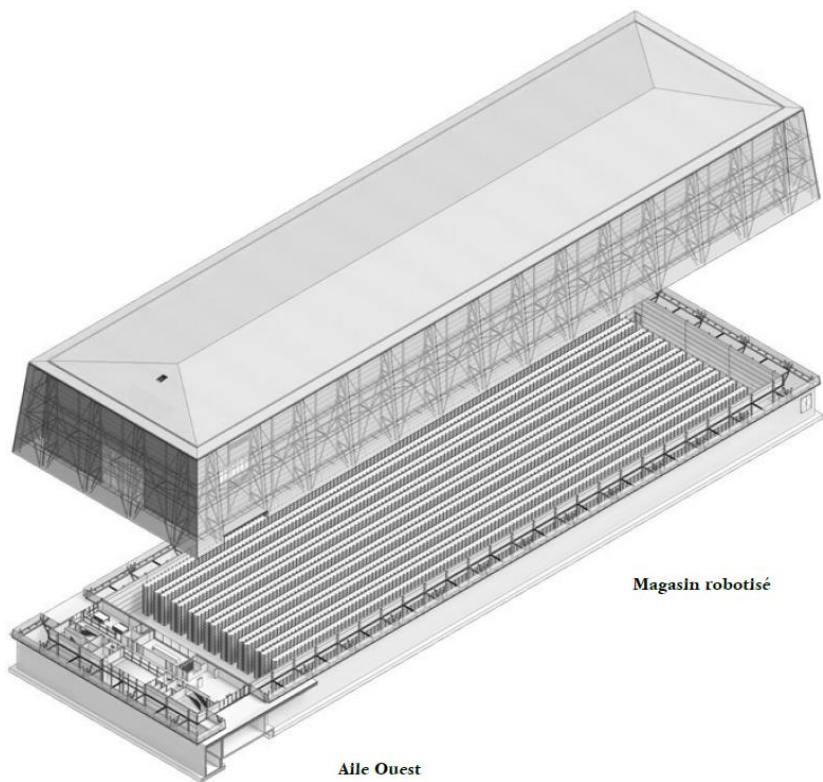
Note : Les caméras seront fixées sur les bâtiments ou placées sur des mâts de hauteur 6m.



Principes constitutifs du magasin robotisé



Principes constructifs du magasin robotisé



155 km³ de collections après 3 ans
280 km³ de collections à 30 ans



Magasins robotisés
sous oxygène raréfié



8-23 °C
45-55 % HR
RoC (1jour) 1 °C
RoC (1sem.) 2 °C
HR (1jour) 5%



45-55 % HR
HR (1jour) 5%



Environnement étanche
à l'air



Livraison et mise en service
fin-2028



Pérennité à 50 ans



Enveloppe budgétaire



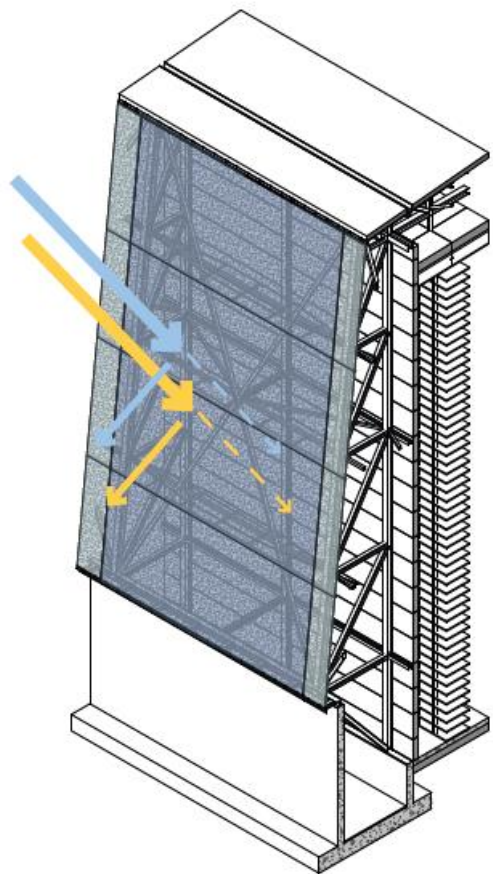
CO₂

Empreinte carbone réduite
Fonctionnement passif du magasin
de stockage

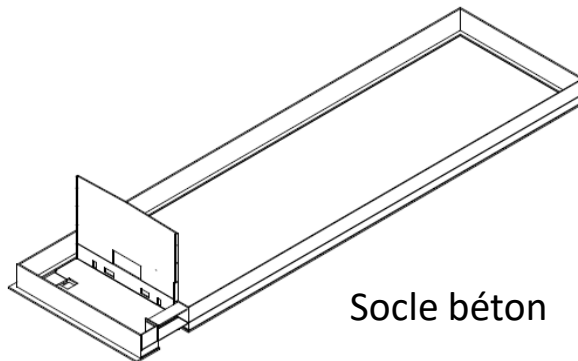


Degré CF 2H

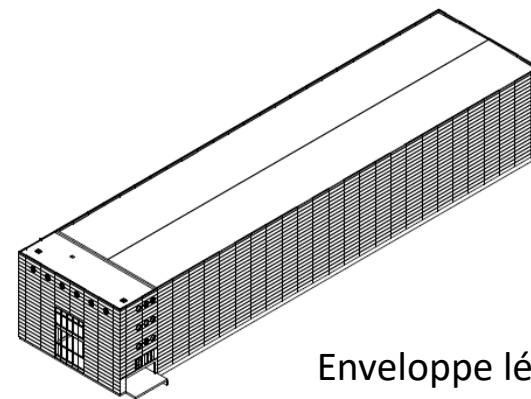
Des enveloppes protectrices



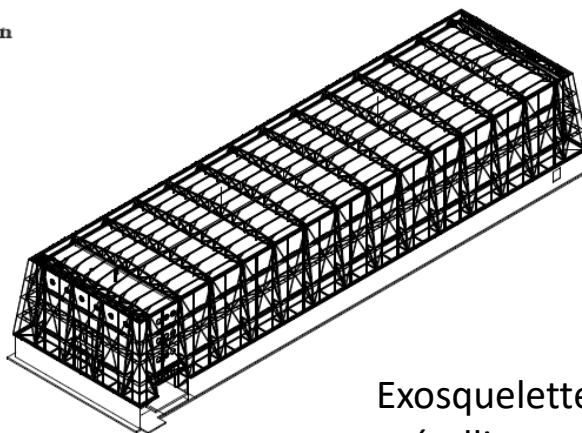
- Enveloppe CF 3H
- Maille métallique
- Sur-toiture
- Socle en béton



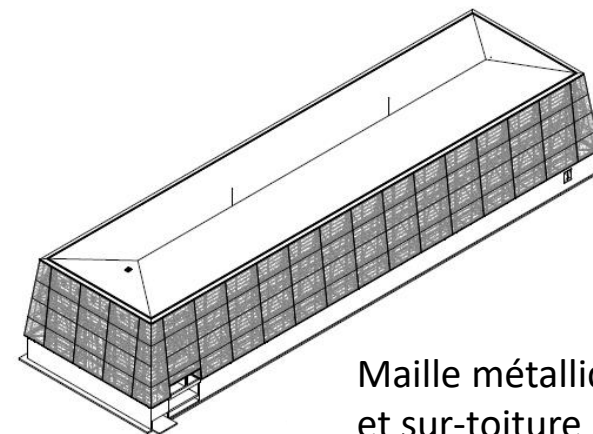
Socle béton



Enveloppe légère en panneaux sandwich



Exosquelette métallique



Maille métallique et sur-toiture protectrice



Vue de la halle, côté ouest

Fonctionnement du système de réduction d'oxygène dans la halle

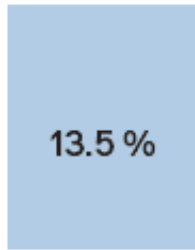


Cofinancé par
l'Union européenne



21 %

Environnement
standard



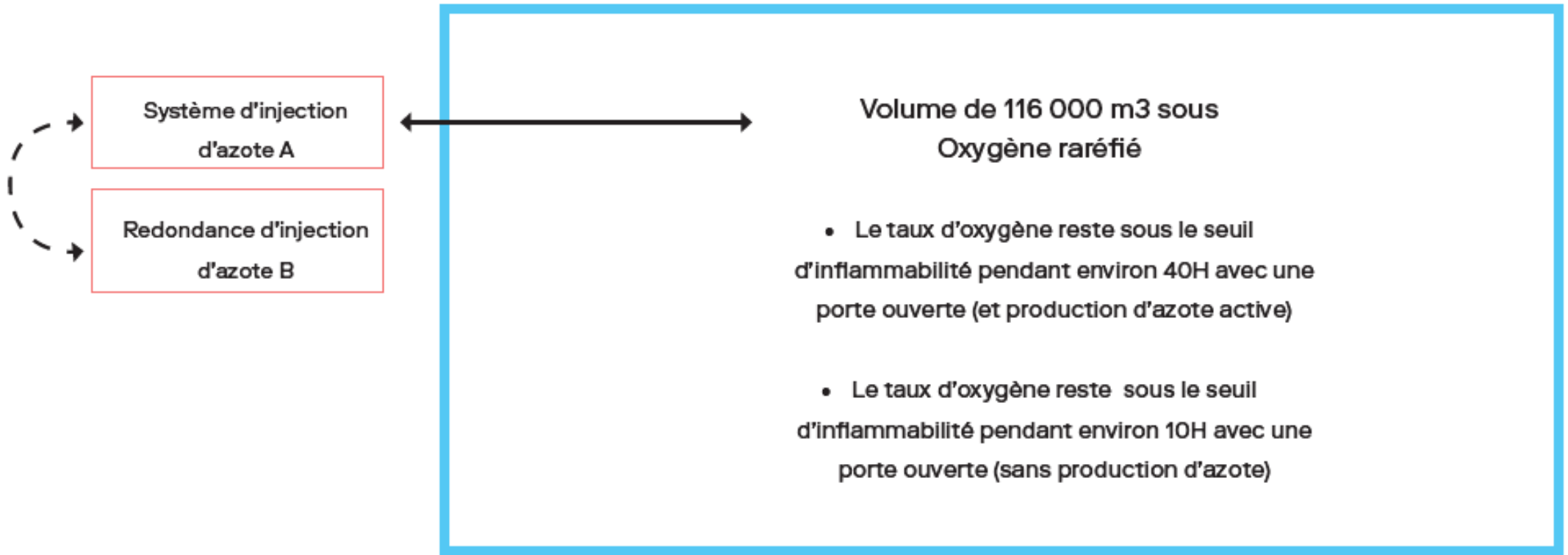
13.5 %

Environnement
oxy. rarefié

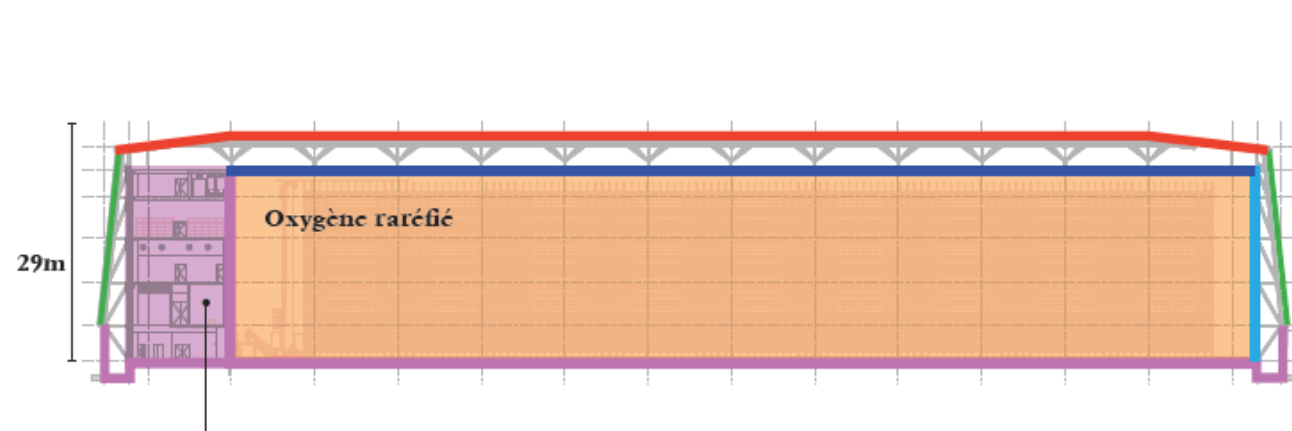
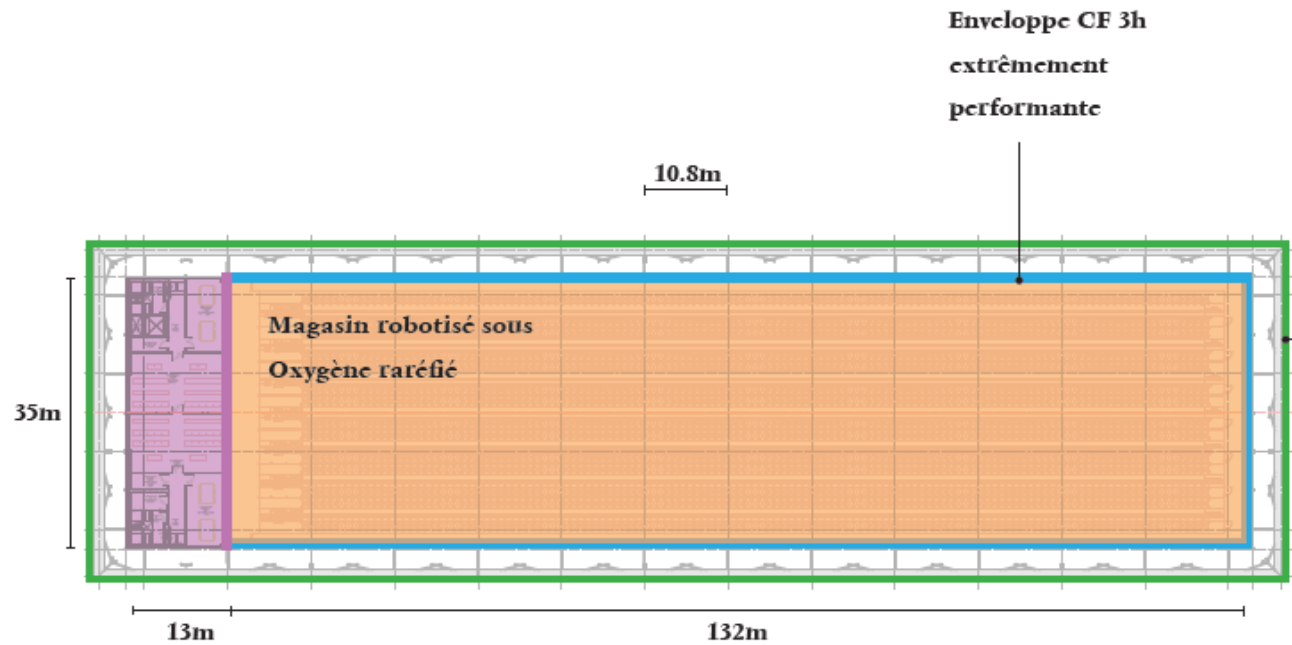
Réduction du taux d'oxygène de 21 % à
13.5 % par injection de gaz inertes dans un
environnement hermétique à l'air.



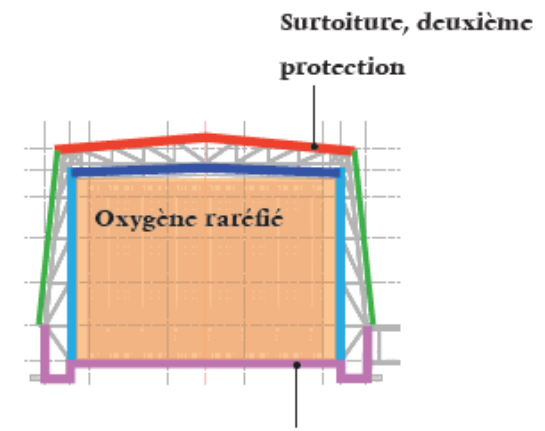
Diminution drastique du risque d'incendie



Étanchéité à l'air de la façade 0,15 m³/hr/m² à 50 Pa

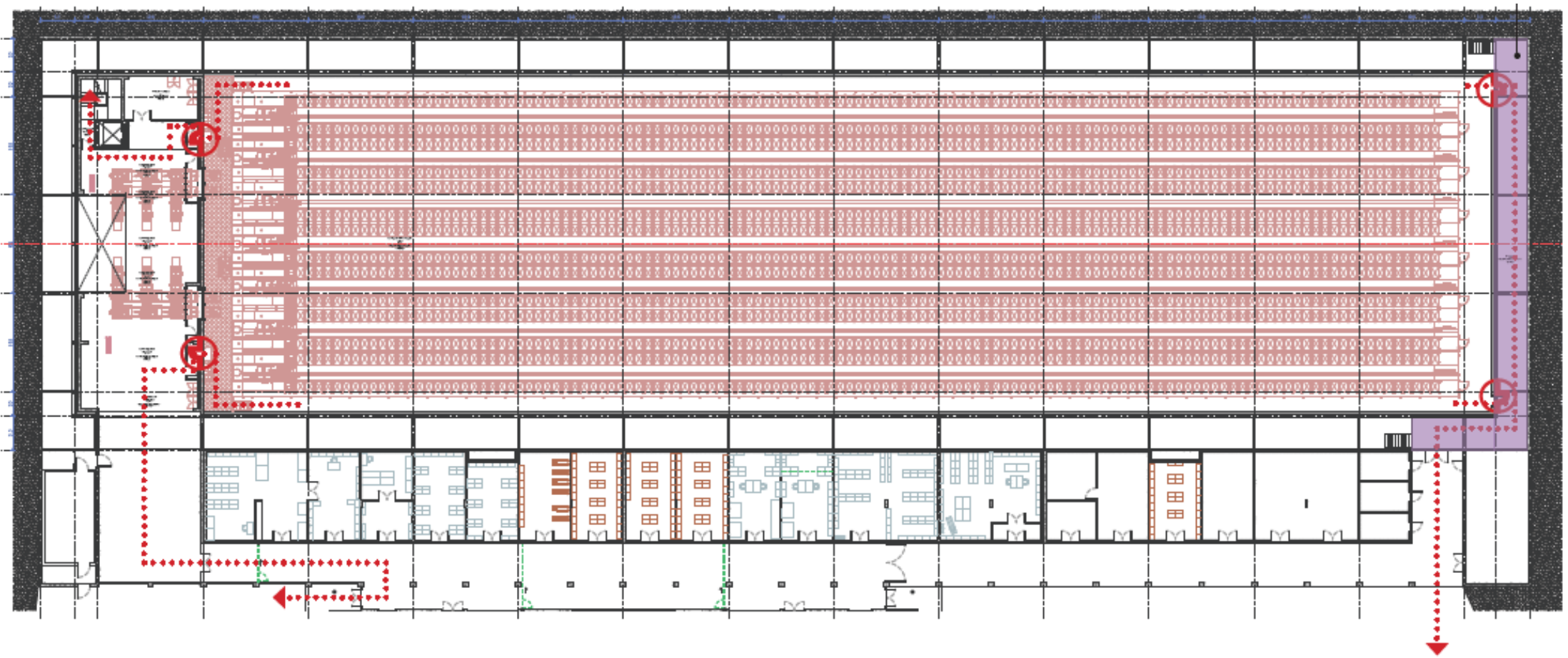


Principe d'indépendance
structurale entre magasins ICPE et
l'aile ouest



Vue sur le magasin robotisé





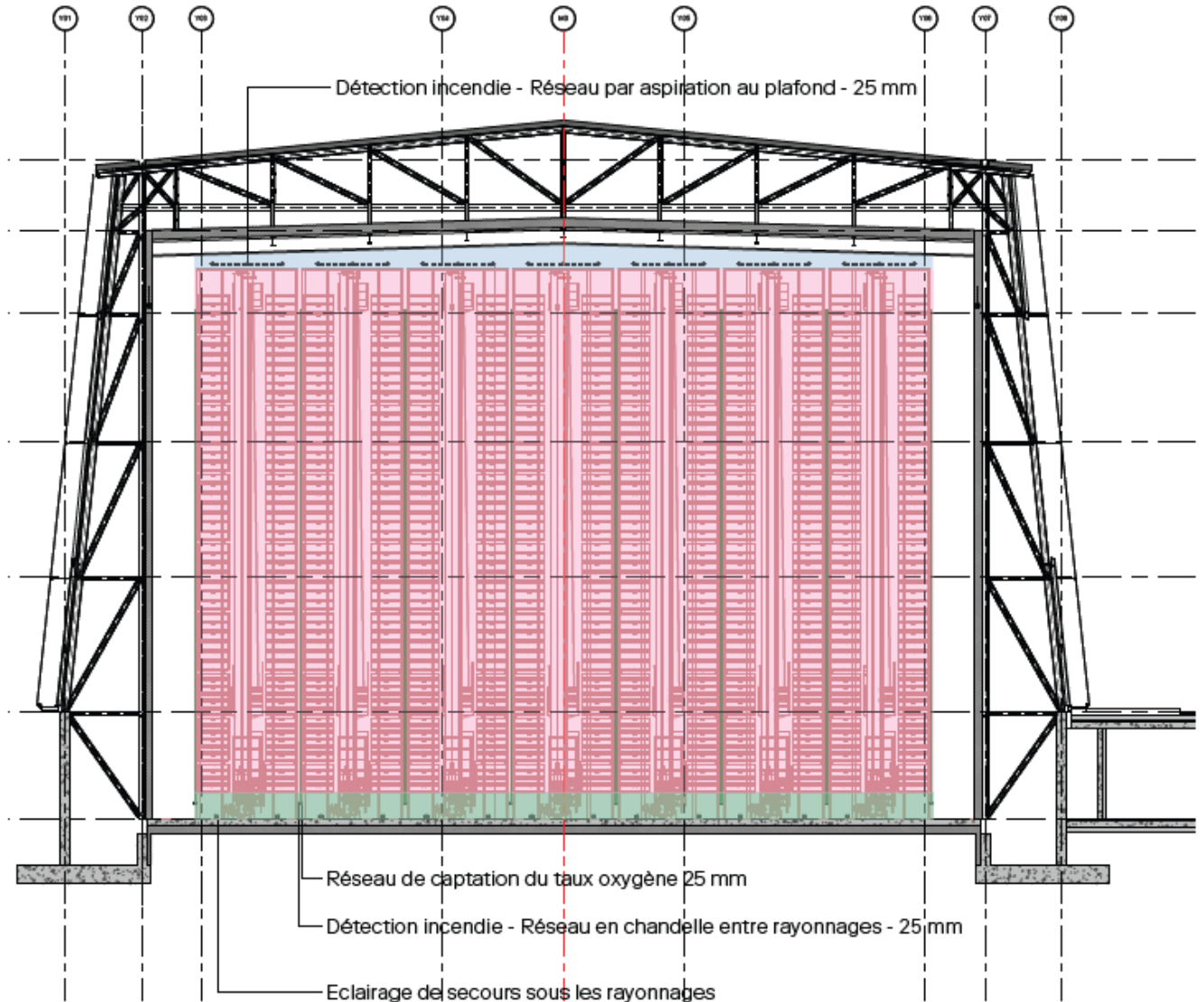
Quatre issues de secours depuis le magasin robotisé :

Deux vers la zone de prélèvement
Deux vers la douve

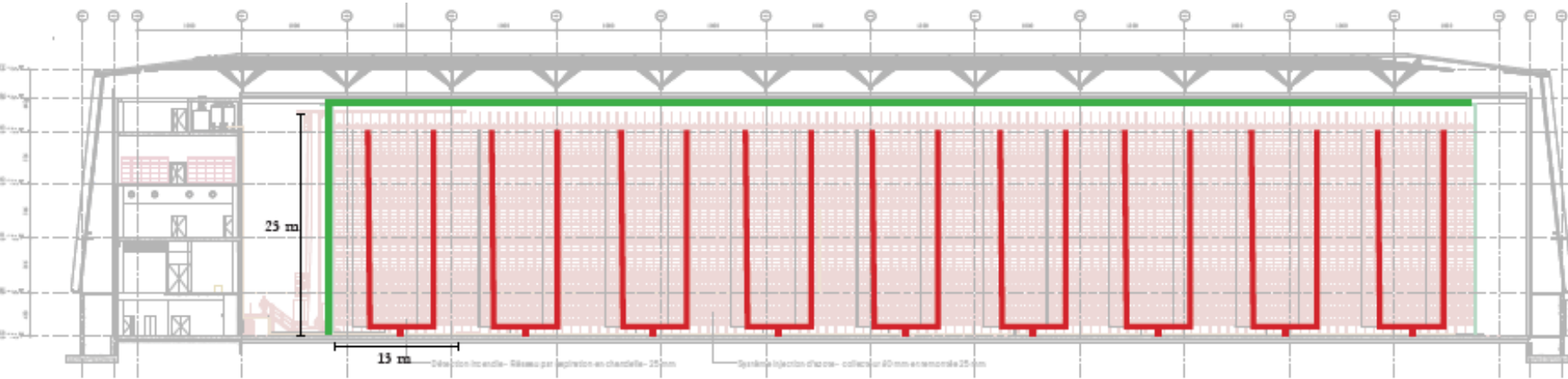
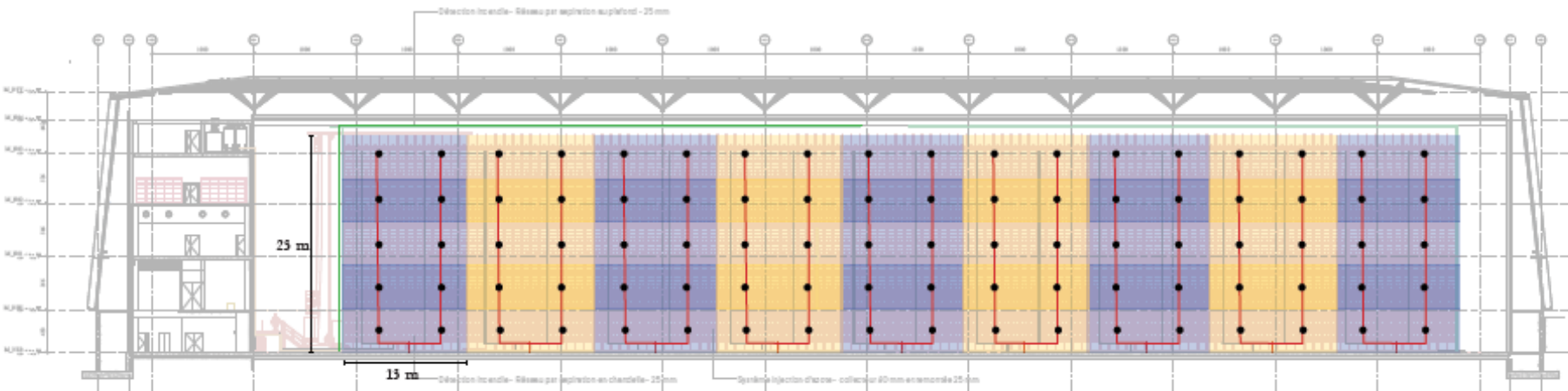
- Détection incendie au plafond
- Système CVC au plafond

- Détection incendie en chandelle
- Réseau d'injection d'azote
- Capteurs de mesure du taux d'oxygène de température et d'hygrométrie

- Eclairage de secours
- Réseau électrique dans des chemins de câbles capotés au sol



Système de détection incendie type VESDA en chandelle et au plafond



Etudes requises réglementairement

- 1_ Etudes de flux thermiques (Flumilog)
- 2_ Calculs de non effondrement vers l'extérieur, ou de non effondrement en chaîne
 - a) Définition de quatre scénarios
 - b) Courbes de températures
 - c) Vérification structurelle



Ces études sont requises réglementairement pour tous les ICPE, **elles ne prennent pas en compte l'oxyréduction** prévue dans notre projet.

Résultats : Ces études ont permis de :

- **définir le degré feu de l'enveloppe** du bâtiment
- **localiser les poteaux incendie et aires d'aspiration** pour intervention des pompiers.

Elles ont démontré qu'**en cas d'incendie intérieur, le bâtiment ne s'effondrerait pas** sur les pompiers en intervention.

Etudes additionnelles demandées par les pompiers

- 1_ Etude d'un feu extérieur de véhicule utilitaire sur la voie échelle



Vue la particularité de l'exosquelette extérieur, les pompiers ont demandé une étude supplémentaire, à savoir le cas d'un feu extérieur de véhicule utilitaire sur la voie échelle à 4m du bâtiment M.

Cette étude a été menée à titre conservatoire, le cas étudié étant censé ne pas se produire.

Résultat : **Tenue de la structure pendant toute la durée du feu de camionnette (60min) puis refroidissement.**



Merci de votre attention



Cofinancé par
l'Union européenne